

30 000 centenaires en France en 2023, près de 30 fois plus qu'en 1970

Insee Première • n° 1943 • Avril 2023



En 2023, 30 000 centenaires vivent en France, soit près de 30 fois plus que dans les années 1960-1975. Seuls 4 300 d'entre eux sont des hommes, soit 14 % des centenaires. À 100 ans, la moitié des personnes vivent encore à domicile, les autres sont en institution. Les hommes centenaires, plus souvent en couple, vivent plus fréquemment à leur domicile que les femmes.

Devenir centenaire est nettement plus fréquent chez les diplômés du supérieur que chez les personnes sans diplôme : parmi les femmes âgées de 70 à 75 ans en 1990, 7 % des diplômées du supérieur ont atteint l'âge de 100 ans, contre 3 % de celles sans diplôme.

Sur 1 000 personnes âgées de 60 ans en 1980, 21 sont devenues centenaires en 2020, ce qui place la France au premier rang européen. La probabilité d'atteindre l'âge de 100 ans devrait continuer d'augmenter. Selon le scénario central des projections de population qui prolonge les tendances récentes, 6 % des femmes et 2 % des hommes nés en 1940 deviendraient centenaires. En 2040, la France pourrait compter 76 000 centenaires.

En 2023, la France compte 30 000 personnes âgées de 100 ans ou plus, soit près de 30 fois plus que dans les années 1960-1975. Durant cette période, leur nombre était stable autour de 1 100 centenaires en moyenne sur ces années. De 1975 à 2015, il a augmenté continûment au rythme de 8 % en moyenne par an. De 2015 à 2019, le nombre de centenaires a chuté de 24 100 à 18 500, en raison du déficit des naissances lors de la Première Guerre mondiale. Depuis 2020, le nombre de centenaires s'est fortement accru (+15 % par an en moyenne entre 2020 et 2023) du fait de naissances plus nombreuses à partir de 1920. Cette progression aurait été encore plus rapide en l'absence de l'épidémie de Covid-19. En effet, les décès de personnes nées avant 1923 ont été supérieurs de 5 % à ceux attendus en 2020, 2 % en 2021 et 9 % en 2022 [Blanpain, 2022b]. Comparé au nombre total d'habitants en France, le nombre de centenaires reste modeste : ils ne représentent que 0,04 % de l'ensemble de la population, contre 1 % pour les nonagénaires, 5 % pour les octogénaires et 12 % pour les sexagénaires.

La très grande majorité des centenaires sont loin du record d'âge de Jeanne Calment, qui est la personne ayant vécu le plus longtemps dans l'histoire de l'humanité (122 ans). En 2023, en France, 91 % d'entre eux sont âgés d'au

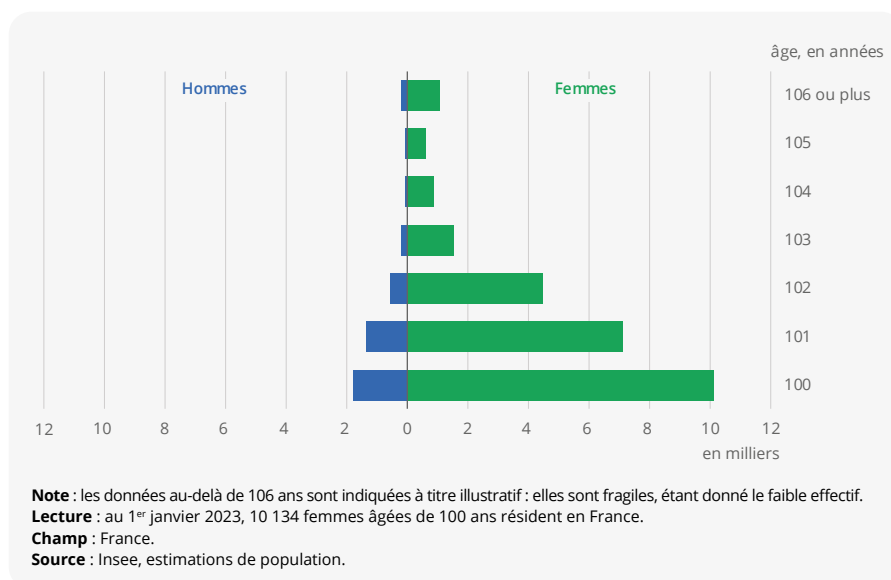
plus 103 ans ► **figure 1**. Au 1^{er} janvier, la doyenne française avait 118 ans et la deuxième personne la plus âgée « seulement » 112 ans.

86 % des centenaires sont des femmes

En 2023, parmi les 30 000 centenaires, seulement 4 300 sont des hommes. À titre de comparaison, la France comptait

déjà 4 400 femmes centenaires, 29 ans plus tôt, en 1994. À tout âge, la mortalité des femmes est plus faible que celle des hommes. Si cela a assez peu de conséquence sur la parité femmes-hommes avant 60 ans, étant donné le risque relativement faible de mourir avant cet âge, ce n'est plus vrai ensuite. Alors que 53 % des sexagénaires sont des femmes, elles représentent 61 % des octogénaires, 73 % des nonagénaires et 86 % des centenaires. Après 110 ans, les personnes

► 1. Nombre de centenaires par sexe et âge au 1^{er} janvier 2023



appelées les « supercentenaires » sont presque toutes des femmes, selon le *Gerontology Research Group*, groupe international d'experts en gérontologie.

La France, pays des centenaires

La France est le pays européen qui compte le plus de centenaires. Ce nombre élevé reflète en partie le fait que ce pays est l'un des plus peuplés, mais il traduit aussi le fait qu'il est plus probable qu'ailleurs d'y devenir centenaire. Le rapport entre le nombre de personnes de 100 ans et le nombre de personnes de 60 ans résidant dans un pays 40 ans plus tôt est un bon indicateur pour comparer la probabilité de devenir centenaire par pays, étant donné le faible nombre de migrations après 60 ans [Robine, Caselli, 2005]. En 2020, la France métropolitaine compte 21 centenaires pour 1 000 personnes âgées de 60 ans en 1980, ce qui la place au premier rang européen ► **figure 2**. Étant donné que la plupart des centenaires sont des femmes, ce classement est globalement cohérent avec celui des pays selon l'espérance de vie féminine. Selon Eurostat, avec 85,5 ans d'**espérance de vie à la naissance** pour les femmes en 2021, la France se situe à la deuxième place de l'Union européenne (UE), juste après l'Espagne. La France est à la dixième place pour l'espérance de vie des hommes (79,3 ans), mais elle reste au-dessus de la moyenne de l'UE à 27 pays (77,2 ans).

La moitié des centenaires vivent à domicile

Vivre en maison de retraite est très rare avant 80 ans. À cet âge, en 2019, 96 % des personnes habitent « à domicile », c'est-à-dire chez elles ou chez un proche ► **figure 3**. À partir de 80 ans, la part des personnes vivant à domicile décroît progressivement avec l'âge. Toutefois, 79 % des personnes âgées de 90 ans résident encore à domicile. À partir de 100 ans, la vie en institution devient plus fréquente que la vie à domicile : à cet âge un peu plus d'une personne sur deux vit en institution. Une minorité vit à domicile en couple (4 %), d'autres sont logés avec une autre personne (12 %), la plupart du temps un de leurs enfants, et 33 % habitent seuls.

La fréquence assez élevée de la vie à domicile pour les centenaires s'explique en partie par le fait qu'ils sont les moins fragiles de leur génération et donc les plus susceptibles d'être autonomes. Par exemple, en moyenne de 2014 à 2018, parmi les femmes âgées de 97 ans qui vivaient seules à domicile, 56 % ont atteint leur centième anniversaire, alors que ce n'a été le cas que de 38 % de celles qui résidaient en maison de retraite.

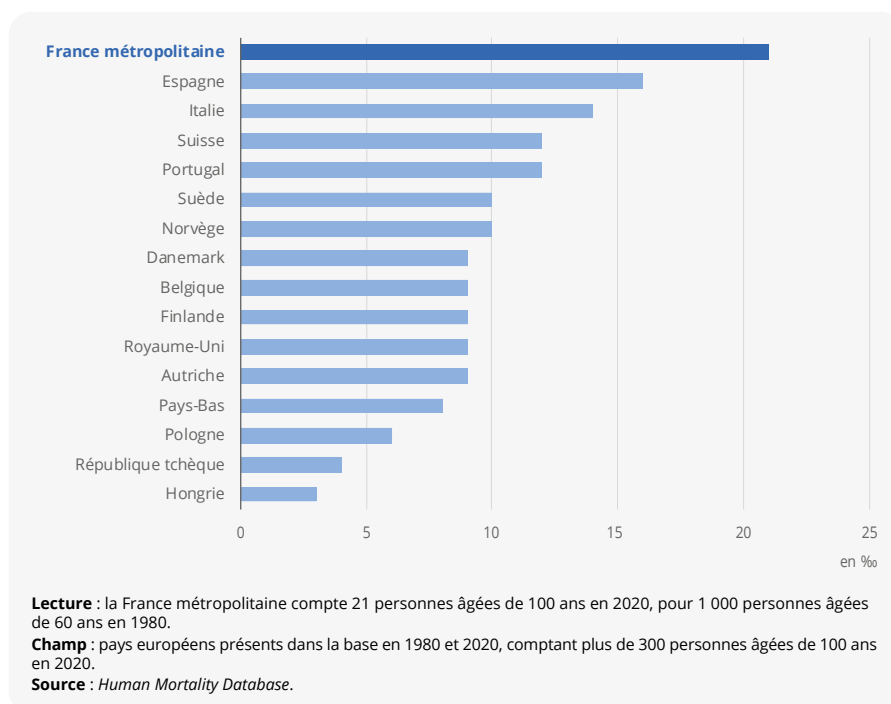
De 1999 à 2019, la part de personnes en institution à 100 ans est restée stable à 51 %, alors qu'elle a légèrement diminué aux âges plus jeunes. Au contraire, la part de personnes logées avec leurs enfants ou un autre proche (hors conjoint) a été divisée par deux (de 24 % à 12 %). Les femmes vivent plus souvent seules dans leur logement et les hommes plus souvent seuls ou en couple.

Les hommes vivent plus souvent à domicile que les femmes

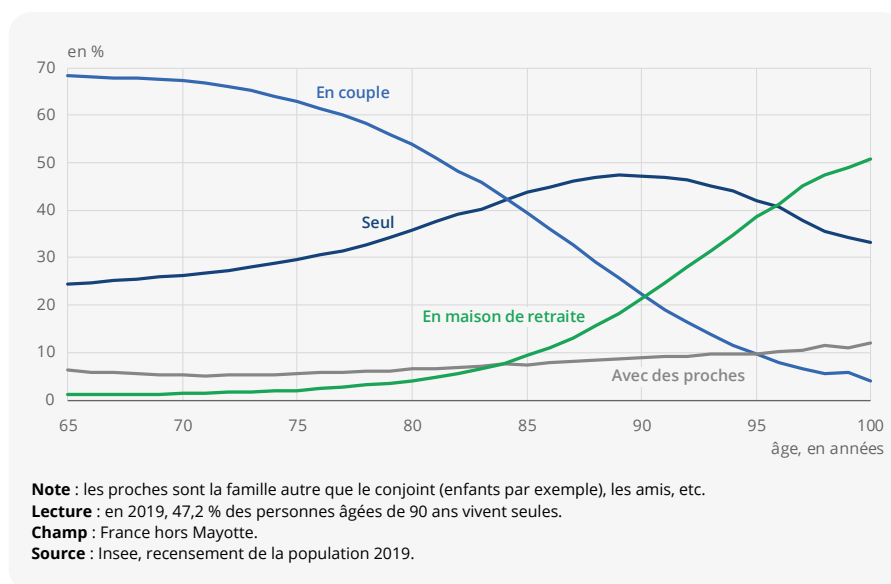
À 100 ans, les hommes résident bien plus souvent à domicile que les femmes :

67 % d'entre eux, contre seulement 46 % des femmes. Tout d'abord, les hommes vivent bien plus fréquemment en couple (20 % à cet âge contre 1 %). Comme les femmes ont une espérance de vie plus élevée (6 ans d'écart) et sont en moyenne 2,5 ans plus jeunes que leur conjoint [Daguet, 2016], les hommes ont plus souvent une compagne, ce qui favorise le maintien à leur domicile. Toutefois, même lorsqu'ils ne sont pas mariés, les hommes vivent davantage seuls à domicile (47 %, contre 34 % pour les femmes). En effet, les hommes sont moins fréquemment en situation de perte d'autonomie que les femmes : à tout âge, ils perçoivent moins souvent l'allocation

► 2. Nombre de personnes de 100 ans en 2020 pour 1 000 personnes de 60 ans en 1980 par pays



► 3. Mode de vie selon l'âge



personnalisée d'autonomie que les femmes [France, portrait social, 2021].

Deux fois plus de centenaires parmi les diplômés du supérieur que parmi les non-diplômés

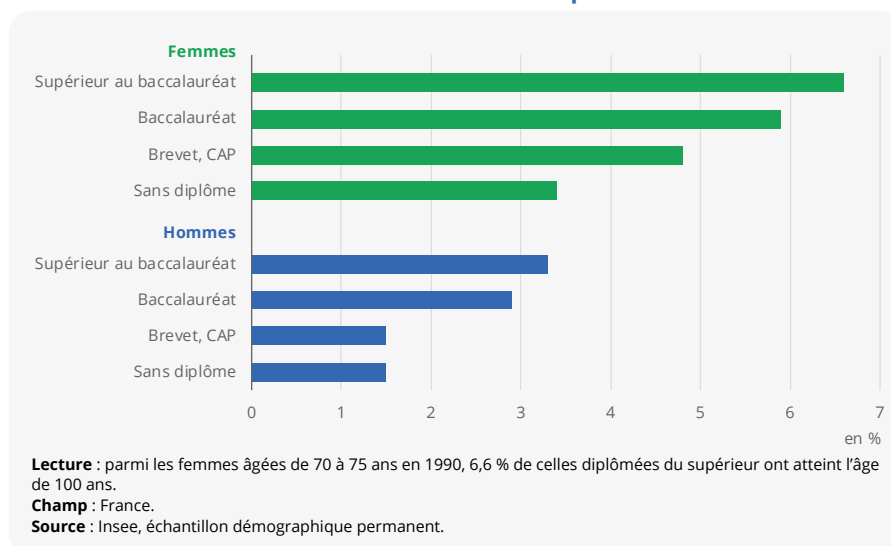
La probabilité de devenir centenaire augmente avec le diplôme : parmi les femmes âgées de 70 à 75 ans en 1990, 7 % des diplômées du supérieur ont atteint l'âge de 100 ans, soit deux fois plus que celles sans diplôme (3 %) ► **figure 4**. De même, pour les hommes, les centenaires ont été deux fois plus nombreux parmi les diplômés du supérieur que parmi les non-diplômés (3 % contre 1,5 %). Les personnes diplômées ont en général un niveau de vie plus élevé, ce qui favorise leur accès aux soins, et elles ont moins souvent exercé de métier physique, ce qui réduit leurs problèmes de santé. Par ailleurs, certains de leurs comportements sont plus favorables à la santé : par exemple, elles fument moins et cela était également vrai dans le passé ; d'après l'enquête Santé 1991-1992, la probabilité de fumer diminue avec le niveau d'éducation, toutes choses égales par ailleurs [Genier, Jacobzone, 1998]. Enfin, le fait de ne pas avoir décroché de diplôme peut être révélateur d'un problème de santé chronique.

Quel que soit le niveau de diplôme, les femmes âgées de 70 à 75 ans en 1990 sont plus souvent devenues centenaires que les hommes, et les femmes sans diplôme ont même autant atteint l'âge de 100 ans que les hommes diplômés du supérieur (3 %). Pourtant, les femmes sans diplôme cumulent plusieurs caractéristiques défavorables à leur santé : leurs revenus sont inférieurs à ceux des hommes diplômés et leurs conditions de travail sont en général plus pénibles (exposition à des produits toxiques, effort physique, etc.). En revanche, certains de leurs comportements sont plus favorables à leur santé. D'après l'enquête Handicap-Santé de 2008, les ouvrières consomment par exemple moins d'alcool que les hommes cadres à tout âge. De plus, elles bénéficient d'un meilleur suivi médical. Par ailleurs, leur durée de travail tout au long de la vie active est plus faible, réduisant ainsi leur exposition à des risques professionnels. Enfin, les femmes disposeraient d'avantages biologiques expliquant en partie leur espérance de vie plus longue [Vallin, 2002].

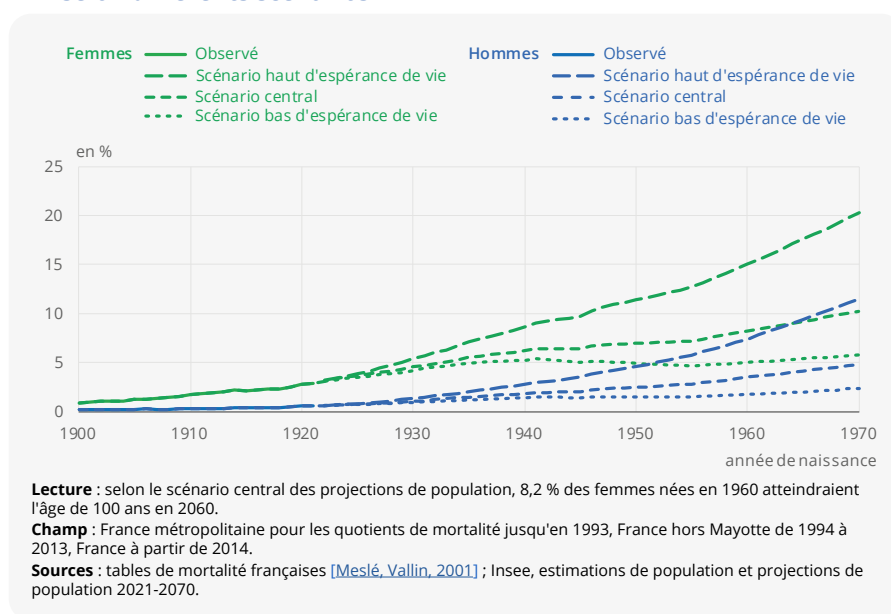
6 % des femmes et 2 % des hommes nés en 1940 deviendraient centenaires

La probabilité d'atteindre l'âge de 100 ans a nettement augmenté : 3 % des femmes nées en 1922 sont devenues centenaires en 2022, alors que seulement 0,9 % de celles nées en 1900 le sont devenues

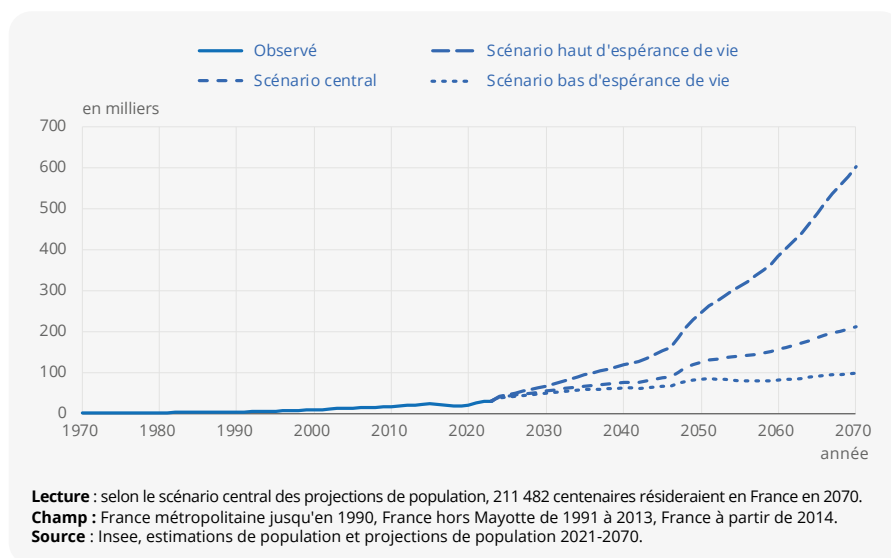
► 4. Part de personnes ayant atteint 100 ans parmi celles âgées de 70 à 75 ans en 1990 selon le sexe et le diplôme



► 5. Probabilité d'atteindre 100 ans par sexe et année de naissance, selon différents scénarios



► 6. Nombre de centenaires par année, selon différents scénarios



► Méthodes

Les projections de population 2021-2070, réalisées à l'automne 2021, estiment les effectifs de population par sexe et âge au 1^{er} janvier de chaque année en France [Algava, Blanpain, 2021]. Au 1^{er} janvier n+1, le nombre d'habitants est égal à la population au 1^{er} janvier de l'année n, augmentée des naissances et du solde migratoire de l'année n, et diminuée des décès de l'année n.

Selon l'hypothèse centrale de mortalité, les risques de décès par sexe et âge diminueraient à l'avenir au même rythme que sur la période 2010-2019. Cette hypothèse s'applique à toutes les générations, sauf pour celles nées entre 1941 et 1955 pour lesquelles l'hypothèse choisie est la poursuite de la stagnation de la mortalité observée jusqu'ici [Blanpain, 2020].

D'autres hypothèses sont également envisagées. En effet, nos modes de vie (augmentation de l'obésité, de la pollution, etc.) pourraient freiner l'allongement de l'espérance de vie ou, au contraire, les progrès médicaux et certains de nos comportements (baisse de la consommation d'alcool, etc.) pourraient accroître davantage la durée de vie. Afin de tenir compte de ces incertitudes, une hypothèse haute (optimiste) du point de vue de l'espérance de vie ainsi qu'une hypothèse basse (pessimiste) ont été également retenues. L'hypothèse haute suppose que les risques de décès par âge diminueraient à l'avenir plus rapidement que sur la période 2010-2019, et l'hypothèse basse moins rapidement.

► Sources

Le **recensement de la population** permet de dénombrer et de caractériser (sexe, mode de cohabitation, etc.) les personnes résidant en France. Jusqu'en 1999, le recensement était réalisé de manière exhaustive tous les sept à neuf ans. Depuis 2004, des enquêtes de recensement ont lieu chaque année ; le recensement de la population cumule les résultats de cinq enquêtes annuelles de recensement consécutives.

Les **estimations de population** sont basées sur le recensement de la population. À partir de 2021, elles sont provisoires : il s'agit d'une actualisation de la population du recensement de 2020 grâce à des estimations du solde naturel, du solde migratoire et d'un ajustement introduit pour tenir compte d'une rénovation du questionnaire et rendre comparables les évolutions de population.

L'**échantillon démographique permanent** contient notamment les données du recensement pour 1/100^e de la population recensée jusqu'en 2007 et 4/100^e à partir de 2008, ainsi que les données de l'état civil (dont les décès). Il permet ainsi de suivre la mortalité en fonction de caractéristiques sociodémographiques (par exemple le diplôme ou le mode de cohabitation).

► Définition

L'**espérance de vie à la naissance** représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

► Pour en savoir plus

Blanpain N., « [Les filles nées en 2022 pourraient vivre en moyenne 93 ans, les garçons 90 ans](#) », *Insee Première* n° 1927, novembre 2022a.

Blanpain N., « [Impact de l'épidémie de Covid-19 : 95 000 décès de plus qu'attendus de mars 2020 à décembre 2021](#) », *Insee Première* n° 1902, mai 2022b.

Algava É., Blanpain N., « [68,1 millions d'habitants en France en 2070 : une population un peu plus nombreuse qu'en 2021, mais plus âgée](#) », *Insee Première* n° 1881, novembre 2021.

Fiche « Perte d'autonomie », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2021.

Blanpain N., « [La mortalité stagne à l'âge adulte pour les générations nées entre 1941 et 1955](#) », *Insee Première* n° 1824, novembre 2020.

Robine J.-M., Caselli G., « [An unprecedented increase in the number of centenarians](#) », *Genus* LXI. 2005;1:57-82. Special issue: Increasing longevity: causes, trends, and prospects, Edited by S. Horiuchi and J.-M. Robine, 2005.

Daguet F., « [De plus en plus de couples dans lesquels l'homme est plus jeune que la femme](#) », *Insee Première* n° 1613, septembre 2016.

Vallin J., « [Mortalité, sexe et genre](#) », in *Démographie, Analyse et synthèse III - Les déterminants de la mortalité*, chapitre 53, Ined, 2002.

Vallin J., Meslé F., « [Tables de mortalité françaises pour les XIX^e et XX^e siècles et projections pour le XXI^e siècle](#) », *Données statistiques* n° 4, Ined, 2001.

Genier P., Jacobzone S., « [Peut-on parler d'une gestion globale de son capital santé](#) », *Économie et Statistique* n° 311, pp. 37-55, Insee, 1998.

en 2000 ► **figure 5**. De même, 0,6 % des hommes nés en 1922 ont atteint l'âge de 100 ans, alors que c'est le cas de seulement 0,2 % de ceux nés en 1900. Selon le scénario central des projections de population qui prolonge les tendances récentes, la probabilité d'atteindre l'âge de 100 ans continuerait d'augmenter : 6 % des femmes et 2 % des hommes nés en 1940 deviendraient centenaires ► **méthodes**. Parmi les personnes nées plus récemment, la part de centenaires varie très nettement selon les scénarios. Ainsi, parmi les personnes nées en 1970, selon que la mortalité diminue plus ou moins rapidement que par le passé, entre 6 % et 20 % des femmes et entre 2 % et 12 % des hommes deviendraient centenaires.

En 2040, selon le scénario central, la France pourrait compter 76 000 centenaires ► **figure 6**, soit 2,5 fois plus qu'aujourd'hui. Ce nombre augmenterait de 6 % en moyenne par an. Cependant, les centenaires ne représenteraient encore que 0,1 % de la population. Si la hausse de l'espérance de vie s'avérait plus forte que dans le scénario central, jusqu'à 120 000 centenaires pourraient vivre en France, contre 62 000 si elle s'avérait plus faible.

Les centenaires de 2040 seraient plus âgés que ceux d'aujourd'hui : 19 % auraient 104 ans ou plus, contre 9 % en 2023. Ce vieillissement s'explique à la fois par la hausse de l'espérance de vie, mais aussi par le nombre actuel peu élevé de personnes de 104 ans ou plus dû au déficit des naissances pendant la Première Guerre mondiale. Enfin, la part des femmes parmi les centenaires diminuerait un peu, passant de 86 % en 2023 à 81 % en 2040.

En 2070, le nombre de centenaires serait de 210 000 selon le scénario central, mais ce nombre varie nettement selon les scénarios, de 100 000 à 600 000. ●

Nathalie Blanpain (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr



Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :
B. Lhommeau,
S. Pujol

Maquette :
L. Pivon,
R. Pinelli Vanbauce

Code Sage : IP231943
ISSN 0997 - 6252
© Insee 2023
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur

Directeur de la
publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction :
A. Dugué

@InseeFr
www.insee.fr